

Arrêté ARS n°2023-14-0107

Arrêté Département n°2023-5327

Portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du d) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2023 à 2027, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code, sur le secteur des personnes en situation de handicap du département de l'Isère.

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président du Département de l'Isère

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8 et D. 312-204 ;

Vu le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux,

#### ARRÊTENT

**Article 1<sup>er</sup>** : La programmation pluriannuelle prévue à l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles des échéances prévisionnelles de transmission aux autorités en charge de leur autorisation des rapports d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément au d) de l'article L. 313-3 du même code est annexée au présent arrêté.

**Article 2** : La programmation prévue à l'article 1<sup>er</sup> porte sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 31 décembre 2027 et le secteur des personnes en situation de handicap du Département de l'Isère.

Cette programmation est ajustée au plus tard au 31 décembre de chaque année au titre des cinq années suivantes. Elle peut être modifiée notamment pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

**Article 3** : Dans les deux mois suivant sa publication pour les tiers, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et du Président du Département de l'Isère, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. En application du décret n° 2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télécours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 4 :** Le Directeur de la délégation départementale de l'Isère de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que la Directrice générale des Services du Département de l'Isère, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Isère.

Fait à Lyon, le 09 août 2023

La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
Auvergne-Rhône-Alpes

Par délégation,  
Le Directeur général adjoint

Igor BUSSCHAERT

P/Le Président  
du Département de l'Isère  
et par délégation,  
Le Directeur général adjoint  
chargé de la famille

Alexis BARON

**Annexe relative à la programmation du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 31 décembre 2027 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé et le Président du Conseil départemental de l'Isère pour le secteur des personnes en situation de handicap**

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2024	1 <sup>er</sup> semestre	AFIPH	380792341	EAM LA MONTA	380790139
				FAM GRAND OUEST	380017145
				FAM B. QUETIN LA TOUR DU PIN	380015057
		APF FRANCE HANDICAP	750719239	CAMSP DE L'APF - GRENOBLE	380785006
				CAMSP DE L'APF - VOIRON (ANNEXE)	380011189
				CAMSP DE L'APF - MEYLAN (ANNEXE)	380019844
	2 <sup>ème</sup> semestre	OXANCE MUTUELLES DE FRANCE	690048111	FAM LA MAISON DES ISLES	380790139

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2025	1 <sup>er</sup> semestre	APF FRANCE HANDICAP	750719239	EAM APF L'AGORA	380790139
		CH DE SAINT LAURENT DU PONT	380780213	FAM LES ALPAGES	380006858
				FAM ST JOSEPH DE RIVIERE	380016220
				FAM LA CHARTREUSE	380006718
	2 <sup>ème</sup> semestre	AFIPH	380792341	SAMSAH AUTISME	380790139
		APAJH DE L'ISERE	380793315	ANNEXE CAMSP - LA COTE SAINT ANDRE	380018747
				SAMSAH AUTISME APAJH38	380019273
				CAMSP LA P'TITE CABANE	380797498
				ANNEXE CAMSP - VIENNE	380018754
		CH PIERRE OUDOT	380780049	CAMSP DE BOURGOIN JALLIEU (CHG)	380005538

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2026	1 <sup>er</sup> semestre	A.R.I.S.T	380793257	CAMSP ARIST	380790139
		ASSOCIATION SAINTE AGNES	380793216	EAM LE PLANEAU	380026104
		ETAB. PUBLIC COMMUNAL CAMILLE VEYRON	380804138	FAM PIERRE LOUVE	380803023
				FAM PRE-POMMIER	380015073
	ETB PUBLIC DEPARTEMENTAL ESTHI	380000455	FAM LES NALETES-SEYSSINS	380804658	
			FAM LES NALETES - ST MARTIN D'HERES	380018721	
	2 <sup>ème</sup> semestre	APF FRANCE HANDICAP	750719239	S.P.A.S.A.D. APF	380790139
		ASSOCIATION ENVOL ISERE AUTISME	380011999	FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ L'ENVOLEE	380012039
		CCAS LES ABRETS EN DAUPHINE	380790931	FOYER D'ACC. MEDICALISÉ JEAN JANNIN	380007138
		RES. D'ACCUEIL ET DE SOINS DU PERRON	380782680	FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE LE PERRON	380013821

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2027	1 <sup>er</sup> semestre	AFIPH	380792341	UMAJAA	380790139
		ALHPI	380003608	SAMSAH DE L'ALHPI LE SERDAC	380015180
				SAMSAH ALHPI LE SERDAC ANNEXE BOURGOIN	380011239
				ANTENNE SAMSAH DE L'ALHPI LE SERDAC	380021014
				FAM ALHPI	380020917
				SAMSAH SERVICE RETABLISSEMENT ALHPI	380021691
				SAMSAH SERVICE RETABLISSEMENT ALHPI 2	380021709
	ASSOCIATION SESAME AUTISME RHONE ALPES	690798293	FAM LE VALLON DE SESAME	380005959	
	2 <sup>ème</sup> semestre	FONDATION PARTAGE ET VIE	920028560	FAM LES 4 JARDINS	380790139